



LA PIEUVRE ÉLECTRIQUE

Le procédé a été inventé en 1944 par Monsieur ARTHUR WILLIAM MARSHALL ARTLEY, en Grande-Bretagne.

Le brevet OCTOPUS, pré-câblage électrique en forme de pieuvre, s'est révélé particulièrement efficace en Grande Bretagne, lors de la reconstruction de l'après-guerre.

En France, le brevet d'invention a été déposé en 1946, qualifié de « Perfectionnement apporté aux installations de fils électriques dans des immeubles ». En 1947, le procédé arrive en France et sera exploité par une société française, avant de devenir un gage de fiabilité pour les sociétés d'installation électrique qui cherchaient une facilité et une rapidité de mise en œuvre.

Aujourd'hui la pieuvre électrique est une étape obligatoire voir sacralisée par les grands constructeurs envers leur sous-traitants électriciens compte tenu de ses avantages.

Le CSTB délivre un agrément des matériaux nouveaux et des procédés traditionnels de construction en 1950.

HARTLEY OCTOPUS



www.citylek-pieuvre.com